

# 9<sup>e</sup> Réunion régionale européenne

Oslo, Norvège, 8-11 avril 2013

**Emploi, croissance et justice sociale**



Organisation  
internationale  
du Travail

## Document de base pour la discussion du panel tripartite de haut niveau OIT/FMI/Commission européenne: «Surmonter la crise: Des politiques cohérentes pour la croissance et l'emploi»

L'objectif de ce panel est d'examiner comment les politiques économiques, sociales et de l'emploi peuvent aider à surmonter la crise et à favoriser une croissance inclusive et riche en emplois. Un aspect essentiel est de renforcer les synergies entre politiques et stratégies budgétaires, monétaires et financières afin d'améliorer l'emploi, en quantité et en qualité. Les participants au panel s'interrogeront sur les façons dont les acteurs du monde du travail, représentés par les mandants tripartites de l'OIT, peuvent interagir efficacement avec les responsables de la politique économique pour atteindre les objectifs qu'ils partagent: une croissance économique durable et la justice sociale.

### Signes prometteurs

Depuis le début de la crise, le système multilatéral, les organisations internationales et les institutions régionales ont proposé des mesures pour faire face à la crise, notamment des initiatives préconisant des politiques cohérentes à l'appui de la croissance et de l'emploi.

- En 2009, les participants au Sommet du G20 à Pittsburgh ont accueilli favorablement le Pacte mondial pour l'emploi de l'OIT et se sont engagés à mettre en œuvre des «plans de relance qui soutiennent le travail décent, contribuent à préserver les emplois existants et donnent la priorité à la croissance de l'emploi».
- En septembre 2010, à la conférence de haut niveau qui a réuni à Oslo des représentants du FMI et de l'OIT autour du thème «Les défis de la croissance, de l'emploi et de la cohésion sociale», les deux organisations ont débattu de la nécessité de tenir pleinement compte des conséquences sociales de la crise en favorisant par exemple les socles nationaux de protection sociale, une croissance créatrice d'emplois et un dialogue social effectif. Depuis, l'OIT et le FMI ont poursuivi leur coopération au niveau des pays, notamment dans l'UE: des réunions tripartites OIT/FMI en Bulgarie et Roumanie ont donné l'occasion aux mandants nationaux d'approfondir le dialogue économique et social et, dans le cas de la Roumanie, de débattre de l'impact des réformes sur les organisations d'employeurs et de travailleurs et sur les mécanismes et les résultats de la négociation collective.
- En 2012, dans un rapport établi à l'occasion du Sommet du G20 tenu à Los Cabos, l'OIT et le FMI, aux côtés de l'OCDE et de la Banque mondiale, ont fait valoir que «en envisageant d'autres mesures visant à accélérer le rythme de la reprise de l'emploi, les pays du G20 souhaiteront peut-être se concentrer sur des domaines particuliers couvrant à la fois l'offre et la demande sur le marché du travail». Lors du sommet, les dirigeants du G20 sont convenus, dans le cadre de leur plan d'action pour la croissance et pour l'emploi, que, si les conditions économiques devaient continuer à se dégrader, un certain nombre de pays du G20 seraient prêts à coordonner et mettre en œuvre des mesures additionnelles pour soutenir la demande.
- Lors d'une réunion tenue à Berlin en octobre 2012, cinq grandes organisations internationales – dont l'OIT et le FMI – ont souligné à nouveau la nécessité de faire en sorte que les politiques macroéconomiques accompagnent les efforts visant à accroître l'emploi.
- En décembre 2012, au Conseil européen, le président du Conseil européen a présenté un nouveau projet de feuille de route pour parachever la création de l'Union économique et monétaire; ce projet comporte une dimension sociale explicite et met notamment l'accent sur le dialogue social et les mécanismes de solidarité.
- Enfin, le «train de mesures sur les investissements sociaux», lancé par la Commission européenne le 20 février

2013, incarne un changement de paradigme en ce qu'il souligne le rôle, incontournable, de l'investissement social dans la promotion de la croissance et de l'emploi.

### Le modèle social européen mis à rude épreuve

Au lendemain de la crise, plusieurs pays ont pris l'initiative d'adopter des politiques cohérentes pour la croissance et pour l'emploi. Toutefois, un tournant en faveur de l'assainissement des finances publiques a été opéré en 2010, à mesure que le secteur privé se déchargeait sur le secteur public du poids des créances douteuses accumulées. Les pays les plus exposés ont dû instaurer des politiques d'austérité strictes. Les programmes d'ajustement économique mis en place par la Troïka – la Commission européenne, la Banque centrale européenne et le Fonds monétaire international – dans les pays de l'UE frappés par la crise visaient avant tout à résorber le déficit budgétaire et la dette publique. Les effets conjugués et simultanés d'une récession provoquée par la finance et d'une forte contraction budgétaire dans plusieurs pays ont eu des répercussions négatives sur l'emploi, en particulier sur l'emploi des jeunes, ainsi que sur les salaires et la protection sociale. Le chômage a atteint des niveaux sans précédent depuis plus de soixante-dix ans. Beaucoup de ménages, en particulier les plus vulnérables, ont sombré dans la pauvreté.

Les mesures de riposte à la crise, notamment la révision des politiques sociales et de l'emploi, ont généralement été introduites sans dialogue social, non sans dommage pour l'architecture et le fonctionnement du dialogue social, et pour les systèmes de relations professionnelles dans plusieurs pays. En novembre 2012, le Conseil d'administration a fourni à cet égard un exemple des plus parlants lorsqu'il a été demandé à la Grèce de redonner aux droits fondamentaux leur place dans son système de relations professionnelles.

### Une reconstruction fondée sur des valeurs communes

Mettre en œuvre des politiques en faveur de la croissance et de l'emploi qui soient cohérentes sur le plan international est une gageure politique, tout particulièrement en période

de crise, où la tentation est forte d'opter pour des approches nationales qui compromettent les chances de reprise des pays voisins et font craindre le recours à toutes sortes de mesures protectionnistes. L'attachement partagé à des valeurs et principes communs est le fondement le plus sûr de cette coopération et coordination renforcées.

Les normes internationales du travail, et tout particulièrement les principes et droits fondamentaux au travail, constituent un ensemble de règles et de valeurs qui parlent directement aux travailleuses et aux travailleurs de tous les pays. À ce titre, ils fournissent une base pour l'élaboration de politiques cohérentes en faveur de la croissance, de l'emploi et des objectifs sociaux. La liberté syndicale et la négociation collective, outre le fait qu'elles constituent des droits fondamentaux, sont également un moyen inestimable de construire le consensus, même lorsque les choix sont difficiles et que tout progrès, inévitablement, est une entreprise de longue haleine.

Parmi les grands principes de la Déclaration de Philadelphie, qui a fourni un socle de valeurs pour la reconstruction après la deuxième guerre mondiale qui a suivi la grande dépression, figure celui selon lequel toutes les mesures et politiques économiques et financières internationales doivent être considérées à l'aune de l'objectif fondamental qu'est la justice sociale.

Ces valeurs sont aussi consacrées par les traités de l'UE. Le Traité de Lisbonne préconise ainsi «une économie sociale de marché hautement compétitive, qui tend au plein emploi et au progrès social, tout en promouvant la justice sociale». Il met également en relief «les exigences liées à la cohérence des politiques en ce qui concerne la promotion de l'emploi, la protection sociale, les activités de lutte contre l'exclusion sociale, l'éducation et la formation». C'est cet appel à des politiques propres à stimuler l'investissement dans l'économie réelle et la création d'emplois de qualité qui fait souvent défaut dans les réponses à la crise, au moment même où elles sont les plus nécessaires.

## Les participants voudront sans doute débattre des questions suivantes:

- Quelles politiques faut-il adopter pour renforcer l'économie réelle et favoriser une croissance et des investissements vigoureux dans les entreprises productives?
- Comment restaurer le modèle social européen de façon à contrecarrer la crise sociale?
- À quel rythme et selon quelles modalités faut-il mener le processus d'assainissement budgétaire pour créer les conditions d'une reprise de l'emploi?
- La coordination internationale des politiques peut-elle être le moyen de mieux concilier réduction du taux d'endettement public et privé et maintien de l'investissement dans l'emploi et les politiques sociales?
- Comment l'OIT peut-elle aider les pays à concevoir des politiques équilibrées en faveur d'une croissance durable et inclusive?
- Est-il possible d'améliorer la cohérence des politiques internationales en s'appuyant sur les analyses, la recherche et la coopération entre l'OIT, le FMI et la Commission européenne? Comment l'OIT et le FMI peuvent-ils tirer parti des idées novatrices de la Conférence d'Oslo de 2010?